

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 101, rue de Paris

PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Éclair

de Roubaix - Tourcoing

BUREAU

ROUBAIX Téléphone 351-17

43, rue de la Gare, 43

TOURCOING Téléphone 9-55

3, rue Fédale Lehoucq

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME.

QUI DÉNOUERA LA CRISE MINISTÉRIELLE ?

Après la renonciation de M. Laval M. Lebrun a fait appel à M. Piétri

Mais ce dernier a réservé sa réponse jusqu'après sa consultation des principaux groupes et notamment des radicaux-socialistes dont le concours avait paru insuffisant au Ministre des Affaires étrangères

LE GROUPE SOCIALISTE A ÉLABORÉ UN PROGRAMME QUI CONSTITUE LES CONDITIONS DE SA PARTICIPATION A UN GOUVERNEMENT DE GAUCHE



M. PIÉTRI à qui M. Lebrun a demandé de former le Cabinet.

La journée s'est passée sans que la crise ait été dénouée et l'on peut même ajouter sans qu'on veuille comment et quand elle se dénouera.

Après le refus de M. JEANNENEY, président du Sénat, M. LEBRUN AVAIT obtenu de M. Pierre LAVAL une acceptation de principe. Et celui-ci commençait immédiatement ses consultations, assurant le concours du maréchal PÉTAINE et celui de M. PIÉTRI, à qui il devait confier le portefeuille des Finances.

Mais M. LAVAL ne tarde pas à se heurter à de grosses difficultés. A sa demande des pleins pouvoirs, il s'est vu opposer, sinon un refus, du moins une acceptation de pouvoirs très limitée, par les radicaux-socialistes. Et encore ceux-ci n'avaient-ils promis leur concours que par 31 voix contre 27.

Estimant dès lors qu'il ne pouvait aboutir, M. LAVAL a renoncé à constituer le cabinet.

Le président de la République fit donc appel à M. PIÉTRI, qui récoina sa réponse, déclarant s'entretenir auparavant avec les groupes et notamment avec les radicaux-socialistes, dont l'appui lui paraissait indispensable.

Pendant ce temps, la délégation des gauches tenait plusieurs réunions au cours desquelles, en réponse à des questions précises posées par le groupe radical-socialiste, les socialistes élaboraient tout un programme définissant les conditions de leur participation éventuelle à un gouvernement de gauche allant des communistes à la gauche radicale.

De l'accueil qui sera fait, dans leur prochaine réunion, à ce programme pourra dépendre une orientation toute nouvelle de la crise et peut-être un dénouement imprévu.

LES DÉMARCHES DE M. PIERRE LAVAL

Cédant aux sollicitations pressantes du président de la République, M. Pierre Laval a accepté en principe, hier matin, de tenter de dénouer la crise.

Avant de prendre sa décision, M. Laval a procédé à une large consul-

lation des partis politiques susceptibles d'apporter leur appui au gouvernement dans les circonstances graves de l'heure. Après avoir rendu visite, suivant l'usage, aux présidents des deux assemblées, M. Pierre Laval s'est rendu auprès du maréchal Pétain dont il voudrait éventuellement conserver le concours.

Puis il s'est entretenu longuement avec M. François Piétri, auprès de qui il a vivement insisté pour qu'il accepte le portefeuille des finances.

Enfin, le sénateur de la Seine a eu successivement de longues conversations avec MM. Edouard Herriot, et Yvon Delbos, qui l'ont mis au courant très complètement de l'état d'esprit du groupe radical-socialiste au lendemain des derniers scrutins, ainsi qu'avec M. Laurent-Eynac, président de la Gauche radicale.

Entre temps, M. Laval avait reçu la visite de nombreuses personnalités politiques.

Les rectifications de vote donnent une majorité de 12 à 16 voix au Cabinet Bouisson

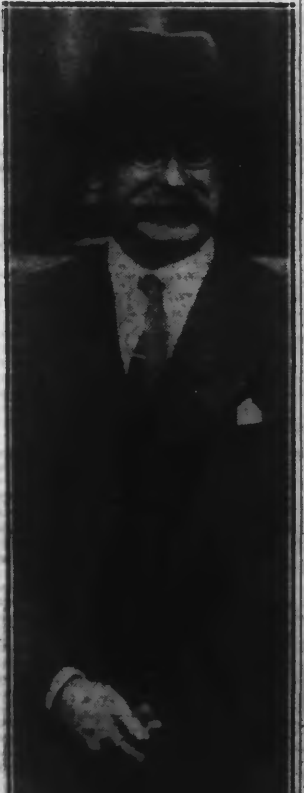
Ainsi, contre toute attente, la Chambre a mis le cabinet Bouisson en minorité. Par 264 voix contre 262, elle a repoussé l'article unique du projet sur les pleins pouvoirs. Parmi ceux qui renversèrent le gouvernement, on trouve évidemment tous les membres des groupes d'extrême gauche : socialistes et communistes, des radicaux, mais aussi un certain nombre de modérés.

D'ailleurs, comme il arrive toujours en pareil cas, un certain nombre de députés ont, tard dans la soirée, rectifié leur vote en déclarant avoir voulu voter pour le gouvernement.

C'est ainsi que la minorité de deux voix proclamée en séance se changeait après coup en majorité de douze voix, selon les uns, de seize, selon les autres.

M. LAVAL A L'ÉLYSÉE

Dans la cour d'honneur de l'Élysée, les journalistes et les photographes avaient repris, hier matin, dès 8 heures, leur faction. Peu de curieux se pressaient aux abords du Palais présidentiel. Un service d'ordre discret n'eut pas à intervenir.



M. Léon BLUM qui s'est déclaré partisan de la dissolution de la Chambre.

Le nom de M. Jeanneney, président du Sénat, ayant été prononcé dès le veille au soir, on ne fut pas surpris de voir pénétrer dans la cour d'honneur, à 8 h.



M. Pierre LAVAL annonçant aux journalistes qu'il renonce à constituer le Cabinet.

Automobile du sénateur de la Haute-Saône, M. Jeanneney, sans s'arrêter devant les objectifs, monta rapidement les marches de l'escalier de la veranda, et fut aussitôt introduit auprès du président de la République.

A 9 h. 35, M. Jeanneney, président du Sénat, quitte l'Élysée. Il se borne à déclarer aux journalistes que son état de santé ne lui permet pas d'assumer le pouvoir.

A 10 h., M. Pierre Laval, qui M. Magre, secrétaire général de la Présidence de la République, est allé chercher, est introduit dans le cabinet de M. Albert Lebrun.

Le Président de la République va offrir à M. Laval, la mission de constituer le cabinet.

A 10 h. 20, M. Pierre Laval sort de l'Élysée. Il annonce qu'il a accepté, en principe, la mission de former le cabinet que lui a offert le président de la République.

rien dit aux journalistes qui l'entouraient. « Rien à déclarer ».

A 14 h., M. Pierre Laval, continuant à travailler avec MM. Piétri et Cathala, demeure dans son cabinet où il s'est fait apporter un déjeuner léger.

A 14 h. 30, M. Edouard Herriot revient au Quai d'Orsay, est introduit dans le cabinet de M. Pierre Laval. Les journalistes lui demandent s'il pense que l'après-midi sera décisive ? « Importante », répond M. Herriot, qui, s'il y a une forme des mouvements qui se sont produits en Bourse et rentre chez M. Pierre Laval.

A 14 h. 40, M. Tannery, gouverneur de la Banque de France, est reçu par M. Pierre Laval.

A 15 h. 10, le Président Edouard Herriot et M. Yvon Delbos quittent le Quai d'Orsay pour se rendre au Palais Bourbon, à la réunion du groupe radical et radical-socialiste.

M. Baumgartner, directeur du mouvement des fonds arrive au Quai d'Orsay, bientôt suivi par M. Bouteiller, directeur du budget.

Premières consultations

A 11 h. 30, M. Pierre Laval, ayant fait ses visites protocolaires chez M. MM. Jeanneney, président du Sénat et Fernand Bouisson, président du Conseil, revient au ministère des Affaires étrangères où l'attendent MM. Piétri, Louis Rollin et Cathala, députés, ministres de la Marine et des Colonies et sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil du Cabinet Bouisson.

M. Pierre Laval va, toute la journée continuer ses consultations au Quai d'Orsay. M. Pierre Laval devait déjeuner à l'Élysée où M. Albert Lebrun offrait un déjeuner en l'honneur du prince Saoud du Hedjaz. Il a dû s'excuser.

M. P. Laval quitte le Quai d'Orsay à midi cinq. Il déclare aux journalistes qu'il n'interrogera :

« Je vais voir le maréchal Pétain. Je reviendrai ici tout à l'heure pour poursuivre mes consultations ».

Une démarche de A. C.

A midi trente, M. Rivollet, ancien ministre, secrétaire général de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et victimes de la guerre, accompagné des membres du bureau de cette organisation, s'est rendu au ministère des Affaires étrangères.

A midi quarante-cinq, M. P. Laval rentre au Quai d'Orsay après son entretien avec le Maréchal Pétain.

On voit arriver, à midi 45, M. Edouard Herriot, qui se borne à dire : « C'est le premier contact que je vais avoir avec M. Pierre Laval ».

A midi 55, M. Mandel, ministre des P. T. T. du Cabinet démissionnaire, arrive à son tour au Quai d'Orsay pour rencontrer M. Pierre Laval.

M. Yvon Delbos arrive à 13 h. 05. Il ne fait aucune déclaration.

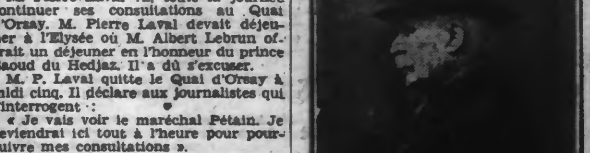
A 13 h. 10, M. Paganon, ministre des Travaux publics du Cabinet démissionnaire, arrive à son tour au Quai d'Orsay.

M. Laurent-Eynac arrive aussi au ministère des Affaires étrangères.

A 13 h. 20, l'entretien entre les anciens combattants et M. Pierre Laval ayant pris fin, M. Cathala donne lecture aux journalistes du communiqué suivant :

« M. Pierre Laval a reçu au ministère des Affaires étrangères le bureau de la Confédération Nationale des Anciens Combattants, qui était conduit par M. Rivollet, secrétaire général. Le bureau a fait connaître au président le désir des anciens combattants de voir maintenir le ministère des Pensions et de voir placer à sa tête un ancien combattant. »

Le Président Laval a déclaré bien volontiers qu'il envisageait, au cas où il constituerait le cabinet, de donner satisfaction à ce double vœu. Une conversation s'est engagée ensuite entre le président et le bureau confédéral sur la situation financière et les moyens d'y remédier ».



Le Maréchal PÉTAINE auquel M. Laval avait demandé sa collaboration.

rien à déclarer

A 13 h. 30, M. Edouard Herriot quitte le Cabinet du président Pierre Laval, ou celui-ci reste en conférence avec MM. Yvon Delbos, et Laurent-Eynac. M. Her-

riot dit aux journalistes qui l'entouraient. « Rien à déclarer ».

A 14 h., M. Pierre Laval, continuant à travailler avec MM. Piétri et Cathala, demeure dans son cabinet où il s'est fait apporter un déjeuner léger.

A 14 h. 30, M. Edouard Herriot revient au Quai d'Orsay, est introduit dans le cabinet de M. Pierre Laval. Les journalistes lui demandent s'il pense que l'après-midi sera décisive ? « Importante », répond M. Herriot, qui, s'il y a une forme des mouvements qui se sont produits en Bourse et rentre chez M. Pierre Laval.

A 14 h. 40, M. Tannery, gouverneur de la Banque de France, est reçu par M. Pierre Laval.

A 15 h. 10, le Président Edouard Herriot et M. Yvon Delbos quittent le Quai d'Orsay pour se rendre au Palais Bourbon, à la réunion du groupe radical et radical-socialiste.

M. Baumgartner, directeur du mouvement des fonds arrive au Quai d'Orsay, bientôt suivi par M. Bouteiller, directeur du budget.

Difficultés

A 16 h., M. Pierre Laval sort de son cabinet avec M. Paganon et Laurent

Les démarches de l'accusé

M. Renoult explique comment Hayotte lui a remis des honoraires.

Quant au dossier correctionnel de Stavisky, dit-il, je n'avais pas à en prendre connaissance. La démarche que j'ai entreprise, je l'ai faite ouvertement et, à ce moment-là, personne ne m'a donné l'avertissement que ma notoriété personnelle d'avocat (Mouvements divers dans la salle, compécée en majeure partie d'avocats), mon activité personnelle entraient en ligne de compte.

M. Renoult poursuit en racontant les démarches qu'il entreprit auprès des parties civiles pour qu'elles consentissent à l'annulation du mandat d'arrêt qui allait atteindre Stavisky. Il explique aux jurés cette question de droit, « car ce n'est pas autre chose », d'une façon claire et « toute simple ».

Lorsque j'ai estimé les transactions suffisamment engagées, je suis allé voir M. Prouharam le 26 juin. Ce n'est qu'un mois après être entré dans cette affaire que je me suis rendu, en plein jour, en robe, avec deux autres avocats, chez M. Prouharam. Démarche ? Dites : simple question. Cette visite fut, par la suite, démentie, sophistiquée.

Puis, parlant de sa visite à M. Prouharam :

« C'était un avocat courtisé qui se rendait en robe chez le Procureur, et M. Prouharam, lorsqu'on lui a parlé d'une pression qui aurait pu être exercée sur lui par un parlementaire, a répondu : « Je n'aurais pas permis à M. René Renoult de me faire une pareille visite. »

Raisonnement psychologique

Le président reprend que les 50.000 fr. furent remis au parlementaire plutôt qu'à l'avocat :

« Stavisky avait déjà trois avocats, pourquoi s'adresser à M. René Renoult ? On voit là un manquement aux règles de l'Ordre, mais c'est tout. »

M. René Renoult avait-il le droit de s'occuper de cette affaire, toute la question est là », interromp M. André Berthoin.

Une discussion assez vive s'engage à ce moment-là entre le procureur général Roux et les avocats de la défense sur la question des honoraires.

Ces 50.000 francs, dit le président, l'accusation ne les considère pas comme des honoraires pour l'avocat, ils étaient le paiement des démarches de l'homme politique. (Rires.)

— Alors, messieurs les jurés, répond M. Renoult, on va vous tenir un raisonnement psychologique, on prend des intentions à Stavisky et on dit qu'il a pensé, en s'adressant à moi, au parlementaire et non à l'avocat. Mais c'est la première fois qu'on aura vu un avocat être jugé sur la question des honoraires.

M. Renoult s'approche du jury et déclare d'une voix brisée, mais très claire :

« Je pourrais mes consultations, mais je rencontre des difficultés ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

M. RENÉ RENOULT DEVANT LE JURY DE LA SEINE

L'ancien Garde des Sceaux affirme que les honoraires qu'il reçut de Stavisky étaient destinés à l'avocat et non à l'homme politique influent

Hier après-midi, devant la Cour d'assises de la Seine, se présentait M. René Renoult, sénateur, ancien garde des Sceaux, qui est poursuivi pour trafic d'influence. M. René Renoult, qui était en liberté, est allé dans la matinée à la prison de la Santé se constituer prisonnier. Simple formalité, du reste. De la prison, M. René Renoult s'est rendu ensuite au Palais de Justice.

La Cour d'assises est présidée par le conseiller Foyre. Les trois avocats de l'accusé sont M^{rs} Ernest Vaillier, Maurice Ribet et André Berthoin.

A 13 h. 20, M. René Renoult entre dans la salle d'assises. Très calme, il s'assied dans le box qui lui est réservé. Après l'interrogatoire d'identité, c'est la lecture de l'acte d'accusation, l'appel des témoins et, enfin, l'interrogatoire proprement dit.

L'INTERROGATOIRE

M. René Renoult explique qu'avocat, il se présente aux élections ; il fut député, puis sénateur. En 1909, il est sous-secrétaire d'État aux Finances, on le trouve ensuite dix fois ministre et trois fois garde des Sceaux.

Le président résume le procès, qui aboutit à une seule question à quoi le jury devra répondre : M. Renoult a-t-il fait trafic de sa grande influence ?

M. Renoult intervient :

« Les confrères, M^{rs} Marcel Caen, Gentilly et Gaullier, sont venus me demander mon concours pour une transaction entre Stavisky et les parties adverses. Cette transaction n'a pas réussi, les parties civiles y adhérant de bonne grâce. Si cette transaction n'avait pas échoué, tout changeait, Stavisky ayant promis de désintéresser ses créanciers. »



M. René RENOULT au banc des accusés. Au-dessous : M. RIBET-BERTHOIN, un de ses défenseurs.

Il ajoute qu'il ignorait que Stavisky, « homme sans importance », était en fuite à ce moment-là.

Les démarches de l'accusé

M. Renoult explique comment Hayotte lui a remis des honoraires.

Quant au dossier correctionnel de Stavisky, dit-il, je n'avais pas à en prendre connaissance. La démarche que j'ai entreprise, je l'ai faite ouvertement et, à ce moment-là, personne ne m'a donné l'avertissement que ma notoriété personnelle d'avocat (Mouvements divers dans la salle, compécée en majeure partie d'avocats), mon activité personnelle entraient en ligne de compte.

M. Renoult poursuit en racontant les démarches qu'il entreprit auprès des parties civiles pour qu'elles consentissent à l'annulation du mandat d'arrêt qui allait atteindre Stavisky. Il explique aux jurés cette question de droit, « car ce n'est pas autre chose », d'une façon claire et « toute simple ».

Lorsque j'ai estimé les transactions suffisamment engagées, je suis allé voir M. Prouharam le 26 juin. Ce n'est qu'un mois après être entré dans cette affaire que je me suis rendu, en plein jour, en robe, avec deux autres avocats, chez M. Prouharam. Démarche ? Dites : simple question. Cette visite fut, par la suite, démentie, sophistiquée.

Puis, parlant de sa visite à M. Prouharam :

« C'était un avocat courtisé qui se rendait en robe chez le Procureur, et M. Prouharam, lorsqu'on lui a parlé d'une pression qui aurait pu être exercée sur lui par un parlementaire, a répondu : « Je n'aurais pas permis à M. René Renoult de me faire une pareille visite. »

Raisonnement psychologique

Le président reprend que les 50.000 fr. furent remis au parlementaire plutôt qu'à l'avocat :

« Stavisky avait déjà trois avocats, pourquoi s'adresser à M. René Renoult ? On voit là un manquement aux règles de l'Ordre, mais c'est tout. »

M. René Renoult avait-il le droit de s'occuper de cette affaire, toute la question est là », interromp M. André Berthoin.

Une discussion assez vive s'engage à ce moment-là entre le procureur général Roux et les avocats de la défense sur la question des honoraires.

Ces 50.000 francs, dit le président, l'accusation ne les considère pas comme des honoraires pour l'avocat, ils étaient le paiement des démarches de l'homme politique. (Rires.)

— Alors, messieurs les jurés, répond M. Renoult, on va vous tenir un raisonnement psychologique, on prend des intentions à Stavisky et on dit qu'il a pensé, en s'adressant à moi, au parlementaire et non à l'avocat. Mais c'est la première fois qu'on aura vu un avocat être jugé sur la question des honoraires.

M. Renoult s'approche du jury et déclare d'une voix brisée, mais très claire :

« Je pourrais mes consultations, mais je rencontre des difficultés ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

IMPORTANTE VISITE AU PORT DE DUNKERQUE

Venant de l'Exposition de Bruxelles, les membres du bureau exécutif de l'Association Permanente Internationale des Congrès de Navigation, ont longuement examiné hier les nouvelles installations maritimes et du « ferry-boat » destiné à relier rapidement les capitales française et anglaise



EN HAUT : Les membres de l'Association Permanente Internationale des Congrès de Navigation écoutant, en haut de la tour du sîlo à grains de DUNKERQUE, les explications que leur fournit M. BROQUAIRE, directeur du Port, que l'on voit au centre devant la table de pierre. — EN BAS : Les délégués arrivant devant les nouvelles installations du « ferry-boat ».

Les membres de l'Association permanente internationale du Congrès de Navigation, faisant partie du bureau exécutif de cet organisme, sont arrivés, hier matin, à Dunkerque, venant de Bruxelles, où, à l'occasion de l'Exposition, ils ont tenu une assemblée préparatoire au Congrès général, — lequel a lieu tous les quatre ans, — qui doit se dérouler du 2 au 10 septembre 1935, dans la capitale belge, et sera suivi d'un voyage d'études dans les ports de ce pays et de la Hollande.

Vingt-quatre délégués de l'Association, représentants de huit nations : France, Belgique, Angleterre, Italie, Hollande, Espagne, États-Unis et Japon, étaient, hier, les hôtes de la cité de Jean Bart, avant de se rendre à Calais et Boulogne-sur-Mer, terme de leurs travaux.

Faisaient partie de la délégation, du côté français : MM. Beau, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Dunkerque, directeur des Travaux publics ; De Rouville, directeur des phares et balises, à Paris ; Leroche, professeur à l'École des ponts et chaussées, à Paris ; Aubert, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Paris. Du côté belge, on notait la présence de MM. Verstraete, inspecteur général des ponts et chaussées, et Millemam, ingénieur en chef. Enfin, l'Italie avait envoyé quatre représentants de Rome, Milan, Venise et Gènes.

Reception à la Chambre de Commerce

Ces personnalités furent reçues, dès 9 heures, à la Chambre de Commerce par M. MARCHANT, président, entouré de MM. Collet et De Clebsattel, vice-présidents ; Ziegler, secrétaire ; Laloux, trésorier ; Debecq, directeur des services administratifs et commerciaux ; Broquaire, ingénieur en chef directeur du port de Dunkerque ; Delattre, ingénieur

en chef d'exploitation ; Etienne et Pénnois, ingénieurs ; Plovrier, inspecteur à Dunkerque de la Compagnie des chemins de fer du Nord, etc.

En quelques mots, M. MARCHANT souleva aux visiteurs une cordiale bienvenue et leur dit, chiffres à l'appui, l'importance du port, dont le trafic est supérieur au plus élevé de tous les ports de notre région, après avoir été classé troisième de France, à l'époque de la prospérité.

Après lui, M. BROQUAIRE, pian en mains, expliqua aux délégués la nature des travaux en cours d'exécution ou projetés.

La visite du Port

Puis, sous la conduite de M. Broquaire, les membres de l'Association se rendirent au sîlo à grains. Du haut de la tour, qui s'élève à quarante-trois mètres au-dessus du sol, ils contemplèrent longuement les différents aspects des installations maritimes, tandis que M. Broquaire les documentait amplement.

La visite du poste de « ferry-boat » se termina ensuite et tout particulièrement l'attention et la curiosité des visiteurs.

La Compagnie anglaise du « Southern Railway » a projeté l'organisation, à partir du 15 mai 1936, d'un service de ferry-boats entre Douvres et un port du Nord de la France. Le port de Dunkerque a été désigné par l'administration des travaux publics comme tête de ligne en France du nouveau service. La Chambre de Commerce a accepté de réaliser les installations nécessaires pour l'accostage des ferry-boats et l'embarquement des voyageurs, des voitures avec ou sans conducteur, des autos-épis et wagons de marchandises.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Le plan automobile Gorki



Le plan automobile GORKI vient de sortir en U.R.S.S. une nouvelle voiture actionnée par un moteur de 2 cylindres. Cette voiture miniature peut atteindre une vitesse de 25 kilomètres à l'heure. Notre photo montre M. NIKIN, constructeur de la voiture, accompagné de son fils.

En sixième page : « LE RÉVEIL AUTOMOBILE »